

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 8 novembre 2021 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

NOR : ARMM2131408D

Ministère des armées

Par décret du Président de la République en date du 8 novembre 2021, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés au titre de l'article 1^{er} du décret n° 2021-240 du 3 mars 2021 fixant les contingents de croix de la Légion d'honneur pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

Au grade de chevalier

Avec traitement

ARMÉE DE TERRE

Beau (Gérard, Roger, Yves). Capitaine, génie. Cité.
Chaudron (Jacques, François). Colonel, train. Blessé et cité.
Dei Tos (Italo). Capitaine, infanterie. Cité.
Dhavernas (Jean-Michel, Joseph, Henri). Lieutenant, infanterie. Cité.
Doré (Yves, Jean, Marie). Capitaine, arme blindée et cavalerie. Cité.
Durand (Daniel, Marcel, René). Chef de bataillon, infanterie. Cité.

Gaffinel (Christian, Henri, Jacques). Lieutenant, infanterie. Cité.
Henry (Gilles, Yves). Lieutenant, troupes de marine. Médaillé militaire du 31 décembre 2007. Cité.
Lefoulon (Jean-Marie, Pierre, Charles). Chef de bataillon, infanterie. Cité.
Legros (Louis, Victor, Blaise). Capitaine, infanterie. Blessé et cité.
Mazenod (Firmin, Clément, Jean). Lieutenant-colonel, génie. Cité.
Poletto (Rino, Pietro). Lieutenant, infanterie. Cité.